

**RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR
ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS**

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° P19- 056774

54295

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 875 Société : Royal Air Maroc

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : KABBAGI Az Foldine

Date de naissance : 1942

Adresse : 11, rue de Bouvrenils PARIS

Casablanca

Tél. : 0522 250806 Total des frais engagés : 600,00 dh

Cadre réservé au Médecin

Docteur H.S. SAKKA
Gastro - Enterologue
Angle Rte. D'Azemmour et Bd. Sidi Abderrahmane
Immeuble Communale 3ème étage
(en face de Carrefour) - Hay Hassani
Casablanca - Tél. : 05 22 89 36 9

Cachet du médecin :

Date de consultation : 15 / 12 / 2020

Nom et prénom du malade : BENNANI Naimo Ep KABBAGI Age : 70ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Douleurs Gastriques

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 15 / 12 / 2020

Signature de l'adhérent(e) :





HISTOLABO

Dr. Najia BENNANI
Laboratoire d'Anatomie
et de Cytologie Pathologiques

إستولابو

الدكتورة بناني نجية
مختبر تحليل الخلايا والأنسجة

Casablanca le : 15/12/2020

FACTURE N° 20/2594

Nom et Prénom : BENNANI KABBAJ NAIMA

Organe(s) : ESTOMAC B,

Cotation : P 545

Montant (Dh) : 600,00

HISTOLABO
Dr. Najia BENNANI
132, Av. Hassan II - Casablanca
0522 223 044



HISTOLABO

Dr Najia BENNANI
Laboratoire d'Anatomie
et de Cytologie Pathologiques

Demande d'examen

Docteur H.S. SAKKAT

Gastro - Entérologue

Rte. D'Alémouret Bd. Abd. Krim - Casablanca

Immeuble Communale 3ème étage

(en face de Carrefour) Hay Hassani

Casablanca - Tél : 05 22 89 36 19

De la part du Dr SAKKAT SALMA

Nom et Prénom du Patient BENWANI NATIA

Date du Prélèvement 15-12-2020 Age 70 ans

Renseignements Cliniques Epigastalgies, Maelens.

FOGD = Hernie hiatale par glissement.

2 petites ulcérations sous cardiales.

Grossesse micromolécule surtt

au niveau de l'antrum - Bulbrite

Siège du Prélèvement 2cc mm microulceratin

Nature de l'acte réalisé ① ulcératin ss cardiale

② Estomac.

Pour F.C.V et Biopsie endométriale à visée hormonale

Date des Dernières Règles

Thérapeutique Antérieure ou en Cours

Durée du Cycle

HISTOLABO
Dr. Najia BENNANI
132, Av. Hassan II - Casablanca
Tél : 0522 223 044

Signature et Cachet
Docteur H.S. SAKKAT
Gastro - Entérologue
Rte. D'Alémouret et Bd. Abd. Krim - Casablanca
Immeuble Communale 3ème étage
(en face de Carrefour) - Hay Hassani
Casablanca - Tél : 05 22 89 36 19



HISTOLABO

Dr. Najia BENNANI

Laboratoire d'Anatomie

et de Cytologie Pathologiques

إستولابو

الدكتورة بناني نجية

مختبر تحليل الخلايا والأنسجة

Casablanca, le 18 Décembre 2020

Dr : H. Salma SAKKAT

Mme : BENNANI KABBAJ NAIMA

Age : 70 ans

Prélèvement parvenu au laboratoire le : 15/12/2020

Organe : **Estomac** (Epigastralgies. Mœlenas. Fibroscopie : hernie hiatale par glissement. 2 petites ulcérations sous cardiales. Gastrite micronodulaire surtout au niveau de l'antra. Bulbite avec une micro-ulcération)

COMPTE-RENDU ANATOMOPATHOLOGIQUE

Réf. : 2012111

Estomac : Biopsie antro-fundique en 7 fragments de bonne taille provenant d'une muqueuse antro-fundique remaniée par des phénomènes inflammatoires à caractère actif de même intensité au niveau des 2 portions muqueuses.

En surface de la muqueuse et au sein des récessus glandulaires, s'observent de nombreux *Helicobacter Pylori*. L'infiltrat interstitiel est composé de lymphoplasmocytes et de quelques polynucléaires neutrophiles. Les glandes sont régulières et bien différenciées. La muscularis mucosæ est partiellement repérée au sein de la muqueuse antrale, sans anomalies notables.

Ulcération sous cardiale : il s'agit de 3 fragments biopsiques représentant une muqueuse cardiale non ulcérée à caractère hyper sécrétoires montrant, là également des *Helicobacter Pylori*. Les glandes sont régulières

CONCLUSION : PANGASTRITE MODEREMENT ACTIVE SANS ATROPHIE GLANDULAIRE OU METAPLASIE INTESTINALE ET AVEC HELICOBACTER PYLORI (+++).

Pas de malignité dans les limites de ce matériel biopsique

HISTOLABO

Dr. Najia BENNANI

132, Av. Hassan II - Casablanca

Tél : 05 22 22 30 44